

## **AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE PORTANT SUR LE PROJET DE MODIFICATION N°1 DU P.L.U. DE LA COMMUNE DES HAIES**

Il sera procédé à une enquête publique portant sur le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) à partir du jeudi 13 juin à 9h jusqu'au vendredi 12 juillet à 16h30.

Le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme porte sur les axes suivants :

- Lever les freins à la construction dans l'un des secteur d'OAP (secteur des Varines),
- Supprimer l'OAP du Nord du village,
- Mettre à jour le repérage des constructions autorisées au changement de destination dans les zones agricoles et naturelles,
- Tenir compte des évolutions législatives récentes afin d'adapter les règles d'évolution des constructions existantes en zones A et N,
- Mettre à jour les emplacements réservés, rectifier une erreur matérielle.

Au terme de l'enquête, le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme sera soumis au Conseil communautaire de Vienne Condrieu Agglomération pour approbation.

Monsieur Jacques FOURS a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Le public pourra prendre connaissance du dossier ; celui-ci sera mis en ligne pendant toute la durée de l'enquête sur le site internet de la commune de Les Haies à l'adresse <https://www.leshaies.fr>. Un accès gratuit au dossier est également garanti sur un poste informatique au siège de Vienne Condrieu Agglomération, service Planification, 30 avenue Général Leclerc, 38200 VIENNE. Le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur les registres d'enquête tenus à sa disposition en mairie des Haies, et au siège de Vienne Condrieu Agglomération, aux adresses susvisées.

Les observations, propositions et contre-propositions peuvent également être adressées par correspondance au commissaire-enquêteur au siège de l'enquête en mairie des Haies, à l'adresse suivante : 450 rue Champs Blancs, 69420 Les Haies, et le cas échéant à l'adresse de messagerie électronique suivante : [enqueteleshaies@vienne-condrieu-agglomeration.fr](mailto:enqueteleshaies@vienne-condrieu-agglomeration.fr). Elles seront tenues à la disposition du public au siège de l'enquête dans les meilleurs délais.

Pendant la durée de l'enquête, le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie des Haies, 450 rue Champs Blancs, 69420 Les Haies pour recevoir ses observations écrites et orales lors des permanences suivantes :

- **Vendredi 14 juin 2019, 16h30-19h**
- **Mercredi 26 juin, 13h30-17h**
- **Vendredi 05 juillet, 16h30-19h**

Les informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête sont disponibles en mairie.

À compter de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant 1 an en Mairie des Haies et à Vienne Condrieu Agglomération.

Toute information relative à cette enquête pourra être demandée à Vienne Condrieu Agglomération, au 04 74 78 32 10.